

## Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Mercredi 15 mai 2019 à 18h30**  
Au restaurant de l'Hôtel-de-Ville  
Croix-Blanche 48, 2126 Les Verrières

#### Procès-verbal

L'ordre du jour et la liste de présences figurent en annexe du procès-verbal.

M. Yves Scheurer, Président de la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel (CRNE) a le plaisir d'ouvrir la 7<sup>ème</sup> assemblée générale de la CRNE.

<b>1.</b>	<p><b><u>Présences, accueil et rapport par le Président :</u></b> Nombre de personnes présentes : 52 Nombre de personnes ayant le droit de vote : 7 Majorité absolue : 4</p> <p>M. Scheurer souhaite la bienvenue à Mme Véronique Hirschi, conseillère communale des Verrières qui prend la parole : dans les années 70, humanité, hospitalité, neutralité, ont été respectés en accueillant des personnes vietnamiennes victimes des Boat people. Dans les années 80/90, un centre d'accueil pour requérants d'asile a permis d'accueillir de nombreux demandeurs d'asile. En 2019, ce centre est devenu le seul centre fédéral de Suisse qui accueille des personnes qui ont des difficultés dans leur adaptation sociale. Le taux d'occupation est très très faible.</p> <p>Depuis la dernière guerre mondiale, Les Verrières suisses partagent avec les Verrières France leur fête nationale. Les Verrières suisses sont invitées en France le 14 juillet et vice-versa le 1<sup>er</sup> août.</p> <p>En conclusion, Mme Hirschi nous souhaite une excellente assemblée générale et nous convie à l'apéritif qui suivra, offert par la commune.</p> <p>Le président remercie l'assemblée de l'intérêt porté à la CRNE. Un chaleureux merci est également adressé à la direction, au comité, aux collaborateurs salariés ainsi qu'aux bénévoles pour leur engagement au sein de la CRNE.</p> <p>Le Président salue en particulier : M. Markus Mader, directeur de la CRS – M. Alexis Boillat, chancelier du Val-de-Travers et président de l'association Bourbaki.</p> <p>Se sont excusés : M. Christian Fellrath, chef du service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) – le conseil d'Etat – les représentants des communes autres que celles du Val-de-Travers et M. Francis Favre, vice-président de la CRNE</p> <p>M. Scheurer s'exprime en soulignant de l'intérêt évident de la CRNE pour l'association Bourbaki qui symbolise la première action de la Croix-Rouge en 1871 aux Verrières. Un parcours guidé a été organisé avant l'AG par son président M. Alexis Boillat, avec remerciements.</p> <p>M. Scheurer sollicite M. Baptiste Hurni, vice-président du comité pour présider l'AG, considérant que le mode de fonctionnement du comité et du bureau de la CRNE est basé sur une pratique démocratique et participative.</p>
-----------	--



EDUQUA

LES SERVICES COMMUNAUX DE NEUCHÂTEL

**Site de La Chaux-de-Fonds**  
Rue de la Paix 71 / cp 299  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 82 40

**Site de Neuchâtel**  
Avenue du Premier-Mars 2a  
2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 88 67

**Croix-Rouge suisse  
Canton de Neuchâtel**  
contact@croix-rouge-ne.ch  
www.croix-rouge-ne.ch  
CCP 20-1504-8

	<p>M. Hurni donne son rapport concernant l'année 2018 : année de transition avec beaucoup de projets dont la mise en place d'une antenne au Val-de-Travers dans les locaux Cora. Depuis janvier 2019, les transports bénévoles sont organisés sur le Val-de-Travers.</p> <p>Le SPE répond à la nouvelle politique cantonale mise en place par le DEF par le biais du SPAJ. Il s'agit du transfert et du développement de l'ambulatoire en faveur des enfants et de familles. La CRNE a développé une nouvelle prestation intensive auprès des mineurs. La collaboration entre le SPAJ et la CRNE est exemplaire.</p> <p>Le service des soins à domicile (SAVD) est totalement géré par la CRNE et est autonome. Auparavant nous étions mandatés par Nomad. Son autonomie donne entière satisfaction aux patients vu l'ampleur des interventions. Réussite même si la mauvaise nouvelle prévisible et proche du budget est son déficit. Sans panique, des mesures sont en train d'être prises. La situation financière de la CRNE reste saine.</p>
2.	<p><b><u>Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 08.05.2018</u></b></p> <p>Le procès-verbal de l'assemblée 2018 ne donne lieu à aucune remarque et est accepté à l'unanimité, avec remerciement à son auteur.</p>
3.	<p><b><u>Membres d'honneur : Election</u></b></p> <p>M. Hurni a le plaisir de féliciter et remercier Mme Thérèse Gonzalez Prieto, bénévole depuis 20 ans au sein du Vêt'Shop de La Chaux-de-Fonds, en lui remettant un bouquet de fleurs ainsi qu'un diplôme.</p> <p>M. Hurni remercie également tous les bénévoles engagés et oeuvrant pour le bon fonctionnement de la CRNE.</p>
	<p>M. Hurni passe la parole à Mme Catherine Loetscher qui nous présente le travail d'une commission qui s'occupe de marketing et de communication qui a été instaurée en début d'année 2019.</p> <p>Afin de pouvoir assurer le cœur du but de la CRNE afin d'aider les personnes le plus vulnérables, il faut de l'argent. Pour l'instant cet argent provient de nos membres, donateurs ou legs, mandats que l'Etat donne et de nos activités que nous facturons.</p> <p>D'autres sources sont à explorer, notamment parmi les fondations, les entreprises et les clubs service.</p> <p>Pour accomplir ces tâches, la CRNE a engagé Fabien Noir, compétent sur ces questions étant donné qu'il a travaillé pour le domaine industriel.</p> <p>M. Noir a présenté trois objectifs :</p> <p>Maintenir et augmenter la notoriété de la CRNE dans l'espace public Diversifier la provenance de nos fonds financiers Rendre nos prestations visibles auprès de notre public cible</p> <p>M. Noir en collaboration avec M. Delisle a su persuader des personnes s'y connaissant bien dans les questions à travailler bénévolement pour la CRNE. Ces personnes nous aident, fournissent des idées et des contacts qui seront précieux pour atteindre nos objectifs.</p> <p>Deux dates ont été ciblées : le 8 mai, journée internationale de la Croix-Rouge et anniversaire d'Henry Dunant et le 17 novembre, date de la création de la CR dans le canton de Neuchâtel. Cette dernière fêtera l'an prochain, ses 130 ans.</p> <p>Le 8 mai, le public a eu la possibilité de se faire photographier et manger une pâtisserie à la Maladière afin de créer un contact avec la population. 600 personnes ont été contactées.</p> <p>Le 17 novembre, le projet consiste à prendre contact avec des entreprises de la région qui souhaitent s'associer à la CRNE afin de nous aider à promouvoir nos valeurs et aux personnes en situation de vulnérabilité.</p> <p>Cette action comporte un risque pour notre réputation, si nous étions associés à une entreprise ou fondation qui auraient des fonds de provenance douteuse ou un comportement social répréhensible.</p>



**Site de La Chaux-de-Fonds**  
Rue de la Paix 71 / cp 299  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 82 40

**Site de Neuchâtel**  
Avenue du Premier-Mars 2a  
2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 88 67

**Croix-Rouge suisse  
Canton de Neuchâtel**  
contact@croix-rouge-ne.ch  
www.croix-rouge-ne.ch  
CCP 20-1504-8

	<p>Les moyens financiers engagés pour ces opérations seront estimés au plus juste de ce qu'il est nécessaire de dépenser pour ces activités.</p> <p>Les membres de la commission de composent de : M. Duvanel, Mme Guyot, M. Noir, M. Delisle et M. Scheurer Un membre externe : M. Kladny, dirigeant d'une agence de communication très connue du canton.</p>
<p><b>4.</b></p>	<p><b><u>Présentation des comptes 2018 et du rapport de révision</u></b></p> <p>M Hurni passe la parole à M. Delisle qui indique que le rapport d'activité est imprimé et peut également être consulté sur notre site internet.</p> <p>Le 1<sup>er</sup> ordre de grandeur est notre volume d'activités qui représente 5,5 millions et avons des activités en légère croissance, ce qui est réjouissant. L'aspect exceptionnel est que cette année, notre institution boucle ses comptes sur un déficit de CHF 178'000.00. Perte prévisible, du fait que le budget présentait une perte de CHF 140'000.00. Toutefois, une légère déception, car lors de toutes ces dernières années, les budgets déficitaires ont été compensés et effacés en fin d'année grâce à des dons particuliers, legs... En 2018 le déficit se réalise et est un peu plus prononcé que prévu. Le résultat final, soit une perte de CHF 76'000.00 signifie que le revenu de nos immeubles de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, généralement consacré pour un fonds de rénovation d'immeubles a été utilisé pour compenser la perte. Cette perte est une opportunité de se remettre en question. La situation n'est pas paniquante, il n'est pas question de couper des prestations de manière abrupte. Une réflexion pour mieux collecter un certain nombre de fonds est en place et est le but de la commission Marcom qui a été présentée par Mme Loetscher. Le but est de ne pas répéter des déficits sur plusieurs années.</p> <p>Par rapport à nos recettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>7% de produits qui sont issus de la levée de fonds. Sans ces 7% le déficit serait encore plus important.</li> <li>32% provient de la contribution des pouvoirs publics dont les mandats se renouvellent, voire se développent.</li> <li>61% provient de la facturation de nos services, SAVD, transports, alarmes, etc..</li> </ul> <p>Charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>83% représente les charges de personnel, du fait que nous sommes une institution qui aidons les humains, donc prestation de service. La proportion reste stable au travers des années.</li> <li>1% représente les frais pour recherches de fonds</li> <li>4% représente les frais de matériel et 11%, autres charges d'exploitation</li> </ul> <p>Cette présentation ne suscitant aucune remarque ni question, M. Delisle remercie l'assemblée de son écoute et passe la parole à Mme Joane Meyrat de la fiduciaire Leitenberg, organe de révision.</p> <p>En sa qualité d'organe de révision, la fiduciaire Leitenberg – par Mme Meyrat - a effectué un audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts. En outre, l'existence d'un contrôle interne peut être attestée.</p> <p>L'assemblée est invitée à poser des questions. La parole n'étant pas demandée, il s'agit de se prononcer sur l'approbation du rapport annuel et des comptes 2018.</p>
<p><b>5.</b></p>	<p><b><u>Approbation du rapport annuel et des comptes 2018. Décharge au comité</u></b></p> <p>M. Hurni invite l'assemblée à accepter les comptes et le rapport.</p>

	<p><b>Les comptes 2018 et le rapport de révision sont acceptés à l'unanimité sans opposition à main levée, du fait que le vote se fait par la négative. Décharge est donnée au comité.</b></p>
6.	<p><b><u>Élection de l'organe de contrôle pour les comptes 2019</u></b></p> <p>M. Hurni remercie l'organe de révision et propose de maintenir la fiduciaire Leitenberg pour la prochaine année.</p> <p><b>La fiduciaire Leitenberg est élue organe de révision à l'unanimité.</b></p>
7.	<p><b><u>Membre du comité : Election complémentaire</u></b></p> <p>Le comité est élu jusqu'à l'année prochaine mais est toujours à la recherche de forces vives afin de renouveler et d'améliorer le travail du comité. M. Hurni présente la candidature de M. Nicolas Aubert et lui passe la parole :</p> <p>M. Aubert, âgé de 48 ans, avocat et procureur depuis 2001 dans le canton de Neuchâtel, explique qu'il s'est impliqué au sein de la Croix-Rouge, en commençant il y a 25 ans, par la section bénévole du Locle et a travaillé jusqu'à la fusion avec le comité de fusion et qui ensuite s'est retiré.</p> <p>C'est avec plaisir que M. Aubert se porte candidat en tant que membre du comité, suite à la demande de M. Capt.</p> <p>M. Aubert est élu à l'unanimité par acclamation.</p> <p>M. Hurni explique que le comité n'est pas un cercle fermé et si des personnes sont intéressées d'en faire partie, leur candidature sera volontiers étudiée.</p>
8.	<p><b><u>Divers</u></b></p> <p>M. Boillat, en tant que Président de Cora, remercie les membres du comité pour leur étroite collaboration concernant le transfert et la mise en place des transports du Val-de-Travers par la CRNE.</p> <p>M. Mader, directeur de la CRS se réjouit d'être parmi nous ce soir et de représenter le conseil CR et sa Présidente Mme Huber Hotz qui nous souhaite une excellente assemblée.</p> <p>Selon M. Mader, notre AC est un membre important de la CRS ainsi que pour notre canton et ses habitants en apportant de l'aide aux plus vulnérables de notre société avec des activités dans les domaines de la santé, de la migration, de l'aide aux familles, aux enfants, aux proches aidants et dans la formation.</p> <p>C'est avec grand intérêt que M. Mader a lu nos mandats importants avec l'Etat dans plusieurs domaines qui se basent sur les conventions de Genève et les lois suisses qui nous distinguent d'autres organisations.</p> <p>Concernant l'année passée, M. Mader félicite notre AC qui a presque offert tous les services d'envergure nationale de la CRS et nous remercie de nos activités pour les personnes vulnérables.</p> <p>Le déficit financier ne semble pas très grave car les donateurs attendent de nous que l'on dépense leur argent dans les meilleurs délais, d'une manière efficace et efficiente.</p> <p>Le but de dynamiser la recherche de fonds selon la présentation de Mme Loetscher et de mobiliser des bénévoles supplémentaires mérite haute estime. M. Mader espère un vif succès afin que nous puissions envisager de réactiver CR Jeunesse.</p> <p>Les AC se développent davantage ensemble et ce système de coopération devient de plus en plus fort. Un positionnement commun des services nationaux est très important, par exemple avec la campagne actuelle dans toute la Suisse qui montre que la Croix-Rouge apporte une aide au quotidien.</p> <p>Un développement similaire et très positif, est le rapprochement des organisations de secours de la CRS, les samaritains, le service de troupes sanitaires, la société suisse de sauvetage et Redog, dont cette dernière occupe des bureaux au siège de la CRS à Berne. Le siège est aussi mandaté par les quatre organisations de guider ce processus de rapprochement. La nouvelle stratégie 2030 va montrer ce développement de rapprochement très clairement.</p> <p>La stratégie 2020 arrive à terme. La nouvelle stratégie 2030 est développée en étroite collaboration avec les organisations membres, dont nous en tant qu'AC.</p>



**Site de La Chaux-de-Fonds**  
Rue de la Paix 71 / cp 299  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 82 40

**Site de Neuchâtel**  
Avenue du Premier-Mars 2a  
2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 88 67

**Croix-Rouge suisse  
Canton de Neuchâtel**  
contact@croix-rouge-ne.ch  
www.croix-rouge-ne.ch  
CCP 20-1504-8

La CRS essaye de communiquer et d'impliquer davantage les bénévoles et collaborateurs et plus de 1'000 personnes ont déjà participé à des sondages. Après plusieurs workshops à plusieurs niveaux, avec des discussions sur les défis de l'extérieur, nos forces et nos faiblesses comme organisation fédérative, les risques et les chances, l'ébauche de cette nouvelle stratégie va être discutée lors de l'AG de la CRS au mois de juin. Après les adaptations nécessaires, la CRS prévoit une consultation à la fin de cette année et l'adoption à l'assemblée. Il s'agit surtout de la stratégie des organisations membres. M. Mader nous remercie d'ores et déjà de notre engagement dans ce processus.

Il est certain que cette nouvelle stratégie va dynamiser la recherche de fonds. Qu'est-ce que la Suisse et votre canton ferait si la vision de Henry Dunant dans son livre de 1862 « un souvenir de Solferino » n'était pas devenue réalité dans aujourd'hui 191 pays du monde.

M. Mader évoque la vision d'Henry Dunant il y a plus de 150 ans :

« N'y aurait-il pas moyen, pendant une époque de paix et de tranquillité, de constituer des sociétés de secours dont le but serait de donner des soins aux blessés, en temps de guerre, par des volontaires zélés, dévoués et bien qualifiés pour une pareille œuvre »

M. Mader nous fait part de ses félicitations pour notre engagement pour la société et surtout de contribuer à la mise en œuvre de la merveilleuse vision d'Henry Dunant.

M. Hurni remercie chaleureusement M. Mader en lui offrant un cadeau et clôt l'assemblée. L'assemblée est conviée à un apéritif

L'assemblée est levée à 20h00

Chacun est convié à un apéritif offert par la commune du Val-de-Travers afin de clôturer la soirée.

Fait à La Chaux-de-Fonds, le 18 juin 2019/FDE

Lu et approuvé :

Yves Scheurer  
Président



Robin Delisle  
Directeur



Francine Devaud  
Secrétaire au procès-verbal



EDUQA

www.eduqa.ch

**Site de La Chaux-de-Fonds**  
Rue de la Paix 71 / cp 299  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 82 40

**Site de Neuchâtel**  
Avenue du Premier-Mars 2a  
2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 88 60  
Téléfax 032 886 88 67

**Croix-Rouge suisse**  
**Canton de Neuchâtel**  
contact@croix-rouge-ne.ch  
www.croix-rouge-ne.ch  
CCP 20-1504-8